

**Groupe de travail Collaboration Insee-collectivités locales
pour la gestion des RIL dans le cadre du projet Rorcal**

**COMPTE RENDU DE LA 3^e RÉUNION
27 janvier 2016**

OBJET : **3^e réunion du groupe de travail** de la Cnerp sur l'évolution de la collaboration Insee-collectivités locales pour la gestion des RIL dans le cadre du projet Rorcal

REDACTEURS : Vincent Le Palud

TYPE DE COMPTE RENDU : Pour avis
Définitif

PARTICIPANTS : Stéphanie ALIBERT, Frédéric AUTRAN, Stéphane BABONNEAU, Séverine BALLEREAU, Charline BERTAULD, Marie-Hélène BOULIDARD,, Christine DAVID, Laurent DUVAL, Stève LACROIX, Vincent LE PALUD, Philippe LOUCHART, Sylvain MONNOT, Gaëlle OSSIEUX, Serge PLA

ABSENTS EXCUSES : Nathalie BEAUSSE, Jean-Philippe DAMAIS

DESTINATAIRES

Les membres du groupe de travail

Pour information :

Cnerp : Jean-Claude Frécon, Pierre Bertinotti , Michel Duée, Caroline Escapa
Secrétariat général du Cnis

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présentation de la procédure spécifique de mise à jour du RIL à Toulouse
2. Retour sur la qualité de la collaboration Insee-Corril en 2014-2015
3. Base Adresse nationale (BAN) : retour de l'Insee de ses échanges avec l'IGN
4. Premier temps de travail collectif autour des recommandations à construire concernant la collaboration, les échanges Insee-Communes, le rôle de chacun pour la gestion du RIL dans le cadre du projet Rorcal

I- Présentation de la procédure spécifique de mise à jour du RIL à Toulouse

Le RIL de Toulouse est le plus grand RIL de France (on a un RIL par arrondissement à Paris, Marseille et Lyon).

Une équipe dédiée a été mise en place pour assurer sa gestion (DSI/Observation du Territoire et des Populations). Elle est composée de :

- 1 coordonnatrice communale
- 1 CorRil
- 2 contrôleurs qualité

Une application de gestion fonctionnant sous Mapinfo a été développée à cet effet. Elle gère une base de données jumelle du RIL. Les permis sont gérés avant l'envoi des EAAC par l'Insee, étant donné que l'application de gestion Sigal récupère les signalements d'Autorisation de Droit des Sols. L'équipe de gestion du RIL envoie des fichiers à la DR de l'Insee, qui lui permettent de mettre à jour le RIL.
Voir le diaporama « DC_2016_3e_reunion_GT_RILRorcal_expertise_toulouse.pdf » pour plus de détails.

II- Retour sur la qualité de la collaboration Insee-Corril en 2014-2015

En théorie, les Corrils sont nommés chaque année par arrêté municipal. Or en pratique, seuls 57 % des communes RIL ont nommé un Corril au moins une fois ces 5 dernières années. Ce chiffre est en baisse puisqu'il était de 65 % l'année dernière. Le deuxième flux des EAAC est envoyé à toutes les communes, mais 8 % n'y ont pas répondu et 13 % ont répondu avec une qualité insuffisante. 15 % n'ont pas répondu à l'expertise et 4 % ont répondu « RAS ». Toutefois, les communes qui ne répondent pas aux EAAC et à l'expertise ne sont globalement pas les mêmes. Ainsi, seules 6 % des communes ont posé problème à la fois sur les EAAC (pas de réponse ou réponse de mauvaise qualité) et l'expertise (pas de réponse ou « RAS »).

Voir le diaporama « DC_2016_3e_reunion_GT_RILRorcal_relation_Insee_corril.pdf » pour plus de détails.

Pour Gaëlle Ossieux, le modèle Insee d'arrêté de nomination n'est pas adapté puisqu'il est commun aux coordinateurs communaux et aux Corrils. De plus, une nomination annuelle n'est pas jugée utile par tous les membres du GT. Il faudrait dans tous les cas définir clairement sur quelle période on nomme le Corril : de janvier à janvier ou de septembre à septembre ?

Les superviseurs pourraient se charger de vérifier l'existence de l'arrêté de nomination.

III- Base Adresse nationale (BAN) : retour de l'Insee de ses échanges avec l'IGN

Traitement de ce point prévu lors de 2^e réunion du 16 décembre 2015

Une réunion IGN - Insee a eu lieu afin de faire un point sur les projets BAN et Rorcal et analyser les possibilités de synergie. Le projet BAN a lancé en avril 2015 un guichet mairie avec un certain nombre d'outils. Comme les grandes communes ont un SIG, l'IGN cible plutôt les petites communes.

Plusieurs possibilités de synergie Rorcal-BAN, pour les communes de plus de 10 000 habitants ont été discutées:

5. si la catégorie est ajoutée dans la BAN, afin de pouvoir identifier les habitations, et si une date « d'habitabilité » au sens RP, est également présente, alors la BAN pourra devenir une source de mise à jour du RIL ;
6. la BAN pourra alimenter le référentiel d'adresse de Rorcal en fournissant des localisations ;
7. les mises à jour de voie seront visibles dans Rorcal (utilisation API Geoportail) ;
8. le RIL pourra alimenter la BAN périodiquement.

IV- Premier temps de travail collectif autour des recommandations à construire concernant la collaboration, les échanges Insee-Communes, le rôle de chacun pour la gestion du RIL dans le cadre du projet Rorcal

3 domaines de recommandations sont envisagés, qui devront être précisés en vue de la prochaine réunion du groupe :

1. LA GOUVERNANCE pour la gestion du RIL dans le cadre du projet Rorcal
2. L'ORGANISATION DE LA COLLABORATION, LE PROCESS RORCAL
3. L'ACCOMPAGNEMENT DU CORRIL